

53, rue Ampère
75017 Paris
01 47 63 31 31
u2p@u2p-france.fr
u2p-france.fr

Paris, le 8 décembre 2020

LE PRÉSIDENT

PB/TN 20.361

Circulaire 20.361 : respect des protocoles sanitaires et des guides métiers

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Ministère des Petites et moyennes entreprises nous a alertés hier soir au sujet des retours recueillis ce week-end, soit une semaine après la réouverture de tous les commerces et services, concernant **le non-respect du protocole sanitaire dans certains commerces**, en particulier concernant les **jauges de densité et les mesures d'affichage**.


Le Ministre de la Santé a vivement alerté, en sachant que le contexte sanitaire ne plaide pas en faveur d'un relâchement.

Je vous demande donc de **communiquer massivement pour encourager les chefs d'entreprise à faire respecter strictement le protocole sanitaire et les guides métiers**. Sans cela, nous courons le risque d'un retour à des mesures de restrictions, ce qui serait pire que tout.

Je vous joins en copie la circulaire 20.350 avec les affichettes qui doivent être apposées sur les vitrines.

Je compte sur votre engagement et votre vigilance.

Merci à tous !

Bien à tous

Laurent MUNEROT